

BARÈME D'HONORAIRES

HONORAIRES TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

À LA CHARGE DU VENDEUR

Bien en-dessous de 100 000 € : Forfait de 7 000 €

Bien au prix compris entre 100 000 € et 200 000 € : 7 %

Bien au prix supérieur à 200 000 € : 6 %

Fonds de commerce et locaux commerciaux : 10 %

HONORAIRES LOCATIONS IMMOBILIÈRES

PART LOCATAIRE

Etat des lieux d'entrée (50 %) : 3 € / m²

+ Honoraires de location (particulier) : 10 € / m²

OU Honoraires de location (professionnel) : 20 € / m²

Location de garages/boxes/parkings/caves isolés : Forfait 120 €

PART BAILLEUR

Etat des lieux d'entrée (50 %) : 3 € / m²

+ Honoraires de location (particulier) : 10 € / m²

OU Honoraires de location (professionnel) : 20 € / m²

+ Honoraires de négociation : 2% TTC du loyer annuel HC

Etat des lieux de sortie pour 100 % : 6 € / m²

Location de biens professionnels : Charge locataire

Location de garages/boxes/parkings/caves isolé(e)s : Forfait 120 €

Option « Gestion locative » * : cotisation mensuelle de 7,08 % du loyer CC

Option « Gestion locative » avec GLI ** : cotisation mensuelle de 9,58 % du loyer CC

HONORAIRES D'ESTIMATION

Estimation orale : Gratuite

Estimation écrite : 250 €

Tarifs exprimés TTC